



Conseil de sécurité CS/9626

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6100^e séance – matin et après-midi

CONSEIL DE SÉCURITÉ: DANS UN CONTEXTE DE CRISE HUMANITAIRE TOUJOURS AIGUË, LA RECONSTRUCTION DE GAZA SE HEURTE AU MAINTIEN DU BLOCUS ISRAËLIEN, INDIQUE B. LYNN PASCOE

De nombreuses délégations souhaitent être informées des conclusions de l'enquête sur les bombardements ayant touché des locaux de l'ONU à Gaza

Près de deux mois après la proclamation des cessez-le-feu unilatéraux par Israël et le Hamas, la situation humanitaire dans la bande de Gaza continue de préoccuper une majorité des membres du Conseil de sécurité, tandis que l'effort de reconstruction se heurte à la fermeture persistante des points de passage israéliens.

Présidé par la Jamahiriya arabe libyenne, le Conseil de sécurité a ouvert ce débat sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, en entendant un exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, qui a présenté les derniers développements dans la région. Près d'une trentaine d'orateurs ont pris la parole à la suite des membres du Conseil.

D'emblée, M. B. Lynn Pascoe a estimé que la situation sur le terrain était « dans l'impasse et marquée par l'incertitude ». Comme beaucoup d'orateurs après lui, il a regretté l'absence de progrès dans la mise en œuvre de la résolution 1860 (2009), adoptée le 8 janvier dernier, et dont l'une des dispositions prévoyait l'instauration d'un cessez-le-feu durable, en lieu et place des cessez-le-feu unilatéraux proclamés par les parties au conflit.

En l'absence d'un accord véritable, les violences se poursuivent, une centaine de tirs de roquettes et de mortiers ayant été lancés contre Israël à partir de Gaza au cours de la période à l'examen, tandis qu'Israël a procédé, de son côté, à 12 frappes aériennes, faisant cinq morts et 30 blessés parmi la population civile palestinienne, a déploré M. Pascoe.

« En dépit des attaques lancées depuis Gaza et de la politique d'Israël en matière de sécurité, nous ne sommes pas indifférents à la situation humanitaire de la population palestinienne », a assuré la représentante d'Israël. Plus de 140 000 tonnes de marchandises humanitaires et 13,5 millions de litres de carburant pour alimenter la centrale électrique de Gaza ont été livrés depuis le 18 janvier, a-t-elle précisé.

M. Pascoe avait pourtant qualifié d'« intolérable » la fermeture des points de passage en direction de Gaza, estimant que l'approvisionnement en vivres, aussi bien qu'en carburant, restait insuffisant pour couvrir les besoins de la population gazaouie. En outre, a-t-il souligné, les matériaux de construction et les biens industriels, indispensables à la reconstruction postconflit, sont presque entièrement interdits à l'importation.

C'est la raison pour laquelle il sera nécessaire de déterminer les canaux par lesquels les 4,5 milliards de dollars promis lors de la Conférence sur l'économie palestinienne et la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh le 2 mars dernier, pourront être versés.

Le « blocus inhumain » imposé par Israël doit être levé afin de laisser passer les biens indispensables à la reconstruction et au redressement économique, a déclaré l'Observateur permanent de la Palestine. La représentante d'Israël a expliqué que pour son pays, la réouverture des points de passage en direction de Gaza était conditionnée par la libération préalable du caporal Gilad Shalit, qui est détenu par le Hamas depuis juin 2006.

L'Observateur permanent de la Palestine a par ailleurs demandé à la communauté internationale et au Conseil de sécurité d'enquêter sur les graves atteintes au droit international, y compris à la quatrième Convention de Genève de 1949, commises, selon lui, dans la bande de Gaza.

De nombreux orateurs, dont le représentant de la France, ont déclaré qu'ils attendaient les conclusions de l'enquête diligentée par le Secrétaire général pour faire la lumière sur les bombardements ayant touché des locaux de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) à Gaza et fait des victimes parmi les populations civiles palestiniennes.

Des violences ont également émaillé la situation en Cisjordanie le mois dernier, où deux Palestiniens ont été tués par les Forces de sécurité israéliennes et 82 autres blessés. La plupart des incidents se sont produits lors de manifestations contre la poursuite de la construction du mur de séparation et l'expansion des colonies de peuplement, auxquelles la plupart des orateurs ont demandé de mettre un terme, sous peine de remettre en question la viabilité d'un futur État palestinien.

La représentante d'Israël a assuré qu'une dizaine de barrages routiers et 130 barrières temporaires ont été levés de Cisjordanie, en dépit du meurtre de deux policiers israéliens, il y a neuf jours.

S'agissant enfin du Liban et de la Syrie, plusieurs intervenants, dont le représentant de la France, se sont félicités de la nomination d'un Ambassadeur syrien à Beyrouth, qui sera suivie prochainement par l'arrivée de son homologue libanais à Damas. Ces décisions ont été saluées comme une étape décisive dans le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays et dans la consolidation d'un processus de paix qui doit inclure tous les pays de la région.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a déclaré que, deux mois après la proclamation des cessez-le-feu unilatéraux à Gaza, la situation sur le terrain était toujours dans l'impasse, et qu'elle était marquée par l'incertitude. En effet, a-t-il souligné, très peu de progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 1860 (2009). Le représentant a ensuite indiqué que la Conférence sur l'économie palestinienne et la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh le 2 mars dernier, s'est conclue par des promesses de contribution d'un montant de 4,5 milliards de dollars pour l'aide humanitaire et économique à Gaza. Les discussions se poursuivent avec le Comité de liaison ad hoc, les défis qui demeurent incluant le besoin d'augmenter le budget de l'Autorité

palestinienne et les moyens de déterminer les canaux par lesquels l'argent promis à Charm el-Cheikh sera versé et de relancer la croissance économique dans le Territoire palestinien occupé.

Le Secrétaire général adjoint a ensuite qualifié d'« intolérable » la fermeture des points de passage en direction de Gaza, alors qu'ils constituent l'élément clef pour venir en aide à la population gazaouie. Entre le 15 février et le 21 mars, un total de 3 633 camions, soit 727 par semaine, sont entrés dans Gaza à partir des points de passage israéliens et de celui de Rafah, en Égypte. Environ 85% des importations consistaient en de la nourriture et des fournitures médicales, tandis que les matériaux de construction et les biens industriels étaient presque entièrement interdits. D'une manière générale, l'approvisionnement en vivres reste insuffisant pour couvrir les besoins. C'est pourquoi, a déclaré M. Pascoe, les Nations Unies réitèrent leur appel à Israël pour qu'il respecte ses obligations en vertu du droit international humanitaire et rouvre les points de passage afin d'acheminer l'aide humanitaire et les matériaux de construction. M. Pascoe a également souligné que les quantités de carburant industriel et de gaz de cuisine étaient insuffisantes. Elles ne représentent que 70% et 25% des besoins hebdomadaires; en outre, s'ajoute l'interdiction d'importer le pétrole et l'essence, à l'exception de faibles quantités destinées à l'UNRWA.

Le Secrétaire général adjoint a ensuite regretté qu'en dépit des efforts entrepris par l'Égypte, aucun régime de cessez-le-feu n'ait été mis en place. En l'absence d'accord, les violences se poursuivent, une centaine de tirs de roquettes et de mortier ayant été lancés de Gaza contre Israël, tandis qu'Israël a procédé à 12 frappes aériennes, faisant cinq morts et 30 blessés parmi la population civile palestinienne. Le Secrétaire général adjoint a par ailleurs exprimé sa préoccupation devant les « actions négatives » lancées en Cisjordanie, où les efforts déployés restent insuffisants pour alléger l'occupation et mettre en œuvre les engagements pris. Dans certains secteurs, y compris à Jérusalem-Est, il est devenu extrêmement difficile pour les Palestiniens d'obtenir des permis de construire. Toujours à Jérusalem-Est, les institutions palestiniennes demeurent fermées sur ordre israélien et la construction illégale de colonies de peuplement se poursuit dans la ville et à travers toute la Cisjordanie. En outre, sur l'ensemble du territoire, plus de 600 obstacles à la liberté de mouvement continuent de rendre les relations sociales et les échanges économiques impossibles pour les résidents palestiniens, alors que se poursuit la construction du mur de séparation.

M. Pascoe a ensuite évoqué la mort de deux policiers israéliens, tués par des Palestiniens dans la vallée de Jourdain, deux autres ayant été blessés dans une attaque lancée à Jérusalem-Ouest. La police israélienne a trouvé et désamorcé une voiture piégée dans le parking d'un centre commercial d'Haïfa, a-t-il précisé. En outre, deux Palestiniens ont été tués par les Forces de sécurité israéliennes et 82 autres ont été blessés au cours de la période à l'examen, la plupart des incidents s'étant produits lors de manifestations contre la poursuite de la construction de la barrière de séparation et l'expansion des colonies de peuplement.

Évoquant ensuite la situation au Liban, le Secrétaire général adjoint a expliqué que le calme relatif dans le pays a été troublé par l'assassinat, le 23 mars dernier, de Kamal Medhat, un responsable de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et membre important du Fatah. En outre, des tensions ont été constatées dans le cadre de la campagne menée par les nombreux partis politiques en vue des élections du 7 juin prochain, a poursuivi M. Pascoe, qui s'est cependant félicité de l'inauguration d'une ambassade libanaise en Syrie et de l'arrivée, le 24 mars dernier, du nouvel Ambassadeur syrien à Beyrouth. Il a qualifié de plutôt calme la situation le long de la Ligne bleue, même si les violations israéliennes de l'espace aérien libanais se poursuivent.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a affirmé que, depuis le dernier débat public du Conseil de sécurité en décembre 2008, la situation dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, s'est détériorée à tel point que la paix ne semble jamais avoir été aussi éloignée et que la situation sur le terrain est devenue extrêmement instable. Rappelant que la [résolution 1850 \(2008\)](#), du 16 décembre 2008, a été la première adoptée par le Conseil sur la question palestinienne en quatre ans et demi, il a affirmé que trop d'années d'inaction du Conseil de sécurité face aux « violations systématiques du droit international et des résolutions des Nations Unies dans le Territoire palestinien occupé n'ont fait que renforcer l'impunité dont jouit Israël, nourri son mépris du droit et contribué à exacerber la situation ».

M. Mansour a fait remarquer qu'après l'adoption de la résolution 1850, qui réaffirmait notamment l'engagement du Conseil en faveur de la création de deux États et affirmait son soutien au processus d'Annapolis; Israël, au lieu de prendre les mesures de confiance nécessaires pour bâtir la paix, a une nouvelle fois démontré son absence totale de respect pour le processus de paix et pour le droit dans sa guerre sauvage contre la bande de Gaza, lancée à l'encontre de toutes les normes de la conduite militaire et de la décence humaine, et avec des conséquences humanitaires et politiques désastreuses. « Nous connaissons tous le coût humain et les destructions infligées par la puissance occupante lors de ces trois semaines d'agression, dont l'ampleur est sans précédent depuis le début de l'occupation en 1967 », a ajouté l'Observateur permanent. Il a estimé que l'ampleur des destructions constitue un défi à la mise en œuvre de la résolution 1860 (2009) adoptée par le Conseil au point culminant de la crise, le 8 janvier dernier. M. Mansour a ensuite rappelé en détail les destructions, en insistant sur l'aspect humain et en affirmant qu'aucune distinction n'a été faite entre combattants et civils lors de cette guerre. Il a rappelé que la reconstruction a désormais commencé alors même qu'Israël continue d'imposer un blocus comme punition collective de tout un peuple, une situation qu'il a jugée « aussi instable et anormale que possible ». Des efforts immenses seront nécessaires pour reconstruire les dégâts physiques, psychologiques et de la société, ainsi que le sentiment d'injustice, a-t-il souligné. À cet égard, il a remercié tous les donateurs -États et organisations internationales- qui soutiennent l'effort de reconstruction, ainsi que ceux qui ont participé à la Conférence de donateurs de Charm el-Sheikh, en Égypte.

Outre les besoins humanitaires, il faut aussi traiter des questions nécessaires à une stabilisation à long terme, notamment la conclusion d'un cessez-le-feu durable à laquelle s'attache l'Égypte, a insisté M. Mansour. En même temps, le « blocus inhumain » imposé par Israël doit être levé afin de « mettre fin à l'emprisonnement » du peuple palestinien et de laisser passer les biens indispensables à la reconstruction, tels que nourriture, médicaments et carburant, ou au redressement économique.

M. Mansour, qui a demandé que des mesures sérieuses soient prises pour qu'Israël ait à répondre de « ses crimes contre la population civile palestinienne », a posé devant lui, durant tout son discours, la photo d'un jeune Palestinien de 12 ans rencontré lors d'une visite à Gaza, dont il a dit transmettre un message pour que les auteurs des crimes soient traduits en justice. Il a demandé à la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, d'enquêter sur les graves atteintes au droit international, y compris à la quatrième Convention de Genève de 1949, commises selon lui dans la bande de Gaza. Les auteurs de ces crimes doivent être poursuivis, a-t-il affirmé. « Nos consciences ne permettront pas que des crimes barbares contre notre peuple restent impunis », a poursuivi M. Mansour, qui a fait état de la collecte d'éléments de preuves, ajoutant que le peuple palestinien continuera d'agir collectivement et de manière responsable. « Nous veillerons donc au suivi des travaux de l'équipe d'enquête du Secrétaire général et à ceux de la mission d'établissement des faits du Conseil des droits de l'homme et de tout autre enquête qui pourrait être menée, a poursuivi l'Observateur permanent.

M. Mansour a déclaré que, si la situation est intenable dans la bande de Gaza, elle est aussi très instable dans le reste du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Il a notamment dénoncé la poursuite de la colonisation en violation grave du droit international, des résolutions des Nations Unies et de l'avis de la Cour internationale de Justice. « Lettre après lettre, déclaration après déclaration, nous avons attiré l'attention sur cette campagne illégale et sur ses conséquences destructrices pour la situation sur le terrain et pour le processus de paix », a ajouté M. Mansour. Même pendant le processus de paix, cette colonisation n'a pas cessé, a-t-il rappelé, affirmant qu'elle avait été « multipliée par 17 » depuis le début du processus d'Annapolis. Cette colonisation tend à aboutir à une annexion de fait de nouveaux territoires, a ajouté M. Mansour, qui a aussi dénoncé la « judaïsation » de Jérusalem-Est, qu'Israël cherche en outre à isoler de la Cisjordanie. La colonisation et le processus de paix ne peuvent pas coexister, a déclaré M. Mansour, qui a aussi fait remarquer qu'il ne peut y avoir de paix sans une Jérusalem-Est, capitale et cœur du futur État palestinien.

La poursuite des négociations dans les conditions actuelles serait futile et inutile, a affirmé M. Mansour, car elles ne pourraient jamais aboutir à la création de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. La direction palestinienne a toujours négocié de bonne foi, a-t-il assuré, soulignant que le Quatuor, « pilier du processus de paix », doit se rendre compte que les simples appels à Israël ne suffisent plus. Il a donc demandé des « mesures concrètes » pour que les pratiques illégales israéliennes prennent fin. Israël doit être tenu de cesser immédiatement toute activité de peuplement, de réaffirmer en paroles et en actes ses engagements pris dans le cadre de la Feuille de route, et de démanteler les colonies déjà lancées, a-t-il ajouté. M. Mansour s'est en outre dit préoccupé du « virage à droite du nouveau Gouvernement israélien dont la rhétorique contredit la vision de deux États et rejette la création d'un État palestinien en décidant de poursuivre la colonisation, y compris à Jérusalem-Est. Avant de conclure, il a demandé à la communauté internationale de s'engager diplomatiquement aux côtés d'une direction palestinienne unie et représentative.

Mme GABRIELA SHALEV (Israël) a estimé que le Moyen-Orient traversait une phase importante qui pourrait déterminer son avenir durablement. Il y a lieu de cultiver un certain optimisme, mais aussi d'exprimer des préoccupations, a-t-elle dit. D'un côté, se trouvent les partenaires engagés dans l'édification d'un avenir sûr; de l'autre, les extrémistes qui exploitent chaque occasion de saboter les progrès déjà accomplis. Parmi eux il y a le Hezbollah et le Hamas, soutenus financièrement par la Syrie et l'Iran, a accusé Mme Shalev, qui s'en est particulièrement pris à ce dernier pays, qu'elle qualifie de « véritable danger ». Rappelant qu'Israël était engagé en faveur du processus de paix, elle a rappelé que celui-ci devrait continuer de s'appuyer sur trois principes inébranlables: la reconnaissance de l'État d'Israël, la renonciation au terrorisme et à la violence, et l'adhésion aux accords déjà conclus entre Israël et les Palestiniens.

La représentante a ensuite estimé que les relations entre son pays et l'Autorité palestinienne continuaient de progresser. Sur le plan économique, la production en Cisjordanie a augmenté de 5% en 2008 et le commerce avec Israël de plus d'un tiers. En outre, une aide d'un montant de plus de 1,76 milliard de dollars a été versée à la Cisjordanie au cours de l'année écoulée, démontrant la confiance de la communauté internationale dans l'économie palestinienne. En outre, Israël a retiré une dizaine de barrages routiers et 130 barrières temporaires en Cisjordanie. Un barrage, a-t-elle précisé, a été levé en dépit du meurtre de deux policiers israéliens, il y a neuf jours. Parallèlement, le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne ont renforcé leur coopération en matière de sécurité, a affirmé la représentante, ce qui montre que les deux parties sont capables de prendre des mesures pour renforcer la confiance mutuelle.

La situation à Gaza demeure cependant problématique, a fait remarquer Mme Shalev. Depuis le 18 janvier, plus de 100 roquettes et une soixantaine de tirs de mortiers ont été lancés de Gaza contre Israël, a-t-elle rappelé, avertissant qu'un retour au statu quo ante « ne sera pas toléré ». Malheureusement, certains acteurs régionaux continuent d'apporter un soutien direct au Hamas à Gaza, a accusé la représentante, qui a rappelé que le caporal Shalit était toujours retenu en otage par les terroristes depuis juin 2006. « En dépit des attaques qui continuent d'être lancées depuis Gaza et de la politique d'Israël en matière de sécurité, nous ne sommes pas indifférents à la situation humanitaire de la population palestinienne », a assuré Mme Shalev. Plus de 140 000 tonnes de marchandises humanitaires et 13,5 millions de litres de carburant pour alimenter la centrale électrique de Gaza ont été livrés depuis le 18 janvier. Ceci équivalait, a-t-elle précisé, à une moyenne de 140 camions entrant chaque jour à Gaza. Mais elle a clairement expliqué que pour Israël, la réouverture des points de passage ne sera discutée qu'à la libération de Gilad Shalit.

Évoquant ensuite la situation au Liban, la représentante a estimé, qu'en dépit des efforts de la FINUL et des forces libanaises, il restait encore beaucoup à faire pour assurer la stabilité dans le sud de ce pays. Elle a en particulier dénoncé les tirs de roquettes lancés depuis le Liban en direction d'Israël, qui constituent selon elle la plus grave violation de la résolution 1701 (2006) depuis son adoption. Mme Shalev a également attiré l'attention sur le renforcement du dispositif militaire du Hezbollah dans la région, avec le soutien de la Syrie et de l'Iran. Elle a conclu son intervention en réaffirmant qu'à ce stade, les radicaux disputaient aux modérés la domination du Moyen-Orient, et qu'il était temps que la communauté internationale exprime son soutien aux voix les plus modérées et son opposition aux terroristes et à ceux qui les assistent.

M. RUHAKANA RUGUNDA (Ouganda) a estimé que la paix et le calme de ces dernières semaines étaient encourageants et que cet élan devait être maintenu et consolidé, en vue d'arriver à une solution finale du conflit au Moyen-Orient. Le délégué a par ailleurs salué le rôle de médiateur qu'ont joué l'Égypte et d'autres partenaires dans le cadre des discussions sur le cessez-le-feu entre Israël et le Hamas. Cependant, la situation reste fragile et la cessation des hostilités, n'a pas abouti au cessez-le-feu permanent, a-t-il déclaré. Il y a nécessité d'un cessez-le-feu durable et pleinement respecté comme envisagé par la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité, a-t-il maintenu. L'Ouganda, a poursuivi M. Rugunda, est convaincu qu'une solution durable au conflit israélo-palestinien passe par des négociations entre les parties concernées.

Le représentant a, en outre, estimé que la situation humanitaire et la reconstruction à Gaza, résultant des destructions causées par la guerre, posait encore d'énormes défis. Il a expliqué qu'à cause de la fermeture des points de passage, le niveau de l'assistance humanitaire entrant à Gaza restait en dessous des besoins en matière d'urgence. M. Rugunda s'est félicité du résultat de la récente Conférence internationale sur la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh le 2 mars et au cours de laquelle des États se sont engagés à verser 4,5 milliards de dollars pour la reconstruction de Gaza. Il a de même appelé Israël à lever les restrictions en vigueur pour faciliter l'accès de l'assistance humanitaire. S'agissant de la situation au Liban, le délégué de l'Ouganda a salué les progrès enregistrés dans la normalisation des relations entre ce pays et ses voisins, tout en faisant part de son inquiétude face à la mise en œuvre partielle du cessez-le-feu, et ceci, en contradiction avec la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité.

M. BAKI ILKIN (Turquie) a déclaré que les événements tragiques du début de l'année ont encore davantage compliqué les aspects politiques, humanitaires, sociaux et économiques de la question israélo-palestinienne. Les Palestiniens de Gaza vivent dans une souffrance et des difficultés formidables, a-t-il ajouté, citant le dernier rapport en date du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui fait état d'un nombre croissant de Gazaouis vivant dans la pauvreté et privés d'emploi. Pour leur part, des

Israéliens qui vivent à proximité de la bande Gaza doivent eux aussi se sentir en sécurité, a poursuivi le représentant. Les roquettes tirées depuis Gaza représentent une menace constante pour eux, a-t-il affirmé.

Le temps, à lui seul, ne permettra pas de cicatriser toutes les blessures, a estimé M. Ilkin, qui a jugé indispensable l'engagement de la communauté internationale. Il s'est dit encouragé par le montant des promesses de contributions faites lors de la Conférence des donateurs de Charm el-Cheikh au début de ce mois et a rappelé que son pays y avait annoncé une contribution de 50 millions de dollars en plus des 150 millions déjà promis en 2007 à Paris. Mais on ne peut pas parler de la reconstruction de Gaza et d'un retour à une vie normale sans qu'il soit mis totalement fin au blocus de la bande de Gaza, a ajouté le représentant. C'est pourquoi, il a insisté sur la mise en œuvre complète de la résolution 1860 (2009). « Nous devons également nous assurer que le cessez-le-feu est durable et respecté par tous », a-t-il poursuivi. Le représentant s'est par ailleurs dit préoccupé par la poursuite de la colonisation israélienne. Les nouvelles colonies sont contraires aux engagements de la Feuille de route et doivent cesser, a-t-il souligné, ajoutant qu'aucune partie ne doit prendre de mesures qui sapent le processus de paix et préjugent des négociations sur le statut final.

M. Ilkin a salué les efforts inlassables du Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, en faveur de la réconciliation et de l'unité palestinienne. La cause palestinienne serait mieux défendue si toutes les factions palestiniennes résolvaient leurs divergences et joignaient leurs efforts, a-t-il estimé. M. Ilkin a rappelé que son pays aidait l'Autorité palestinienne à renforcer ses capacités étatiques, ainsi que l'économie palestinienne. Il est indiscutable que le besoin de paix d'Israël sera mieux servi par la présence à ses côtés d'un État palestinien fort et uni. Palestiniens et Israéliens sont destinés à vivre côte à côte; ils peuvent le faire comme combattants ou comme de bons voisins et amis; il est grand temps qu'ils fassent le bon choix, a-t-il dit. Rappelant que tous les problèmes de la région sont étroitement imbriqués, M. Ilkin a affirmé que la Turquie était prête à faciliter la reprise de pourparlers indirects entre la Syrie et Israël. Il s'est félicité de l'établissement de relations diplomatiques entre le Liban et la Syrie et s'est dit encouragé par les récentes prises de position des États-Unis envers la Syrie. Il a estimé que les prochaines élections au Liban constituaient un pas important pour un avenir meilleur de ce pays et a rappelé que la Turquie restera engagée en faveur de la reconstruction de ce pays, y compris par le biais de sa participation à la FINUL.

M. LE LUONG MINH (Viet Nam) s'est félicité des engagements pris par les factions palestiniennes dans le cadre du dialogue organisé par l'Égypte, tout en notant que les défis dans la région deviennent de plus en plus grands. Il a condamné les activités militaires et les bombardements par Israël, ainsi que la construction du mur de séparation et l'expansion des colonies illicites en Cisjordanie. Le représentant a constaté l'aggravation des souffrances du peuple palestinien à la suite de récents événements et a réaffirmé que la violence ne pourra jamais mener à une solution au conflit israélo-palestinien. Il a donc appelé à choisir la voie pacifique et à épargner les civils. Soutenant les efforts collectifs visant à réparer les dommages matériels et psychologiques causés au peuple palestinien, le représentant a particulièrement apprécié les efforts des institutions de l'ONU, comme l'UNRWA, pour le courage dont leur personnel a fait preuve en portant secours à la population civile de Gaza. Il a exhorté toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme. « Dans la voie vers une paix durable dans tout le Moyen-Orient, a-t-il dit, nous reconnaissons les étapes franchies par le Liban pour assurer son autorité sur la totalité de son territoire et appelons les parties à travailler ensemble pour résoudre les problèmes subsistants comme les violations aériennes par Israël ».

M. ZHANG YESUI (Chine) a rappelé que la situation au Moyen-Orient s'est trouvée bouleversée par l'opération militaire lancée par Israël dans Gaza en décembre dernier. Le processus de reconstruction rencontre aujourd'hui des difficultés et la souffrance des Palestiniens de Cisjordanie continue également de susciter des préoccupations. Le représentant a exhorté Israël à cesser la poursuite de la construction du mur de séparation et l'expansion de ses colonies de peuplement. Les parties au conflit devraient mettre maintenant en œuvre les dispositions de la résolution 1860 (2009) et parvenir à un cessez-le-feu durable. Se félicitant des résultats de la Conférence de Charm El-Cheikh, il a souhaité que les promesses de contribution faites à cette occasion se concrétisent dans les meilleurs délais. Une reprise rapide du processus de paix devrait enfin être soutenue de manière plus active par le Conseil de sécurité, qui doit veiller à la mise en œuvre de ses résolutions pertinentes, a conclu le représentant.

M. JORGE URBINA (Costa Rica) a attiré l'attention sur la situation humanitaire de la population de Gaza, demandant que les Nations Unies puissent y fournir toute l'aide nécessaire et développer ses programmes sans aucun obstacle. Il a souligné l'importance de la conférence des donateurs qui a eu lieu le 2 mars, car elle apporte une contribution significative à la reconstruction et au rétablissement d'un territoire qui a perdu environ 14% de ses infrastructures et 75% de ses terres de culture. Il faut que les parties respectent pleinement leurs obligations en vertu du droit international et du droit international humanitaire, a poursuivi M. Urbina, qui a cité, par exemple, la normalisation des points de passage à la frontière. Malgré une amélioration des possibilités de livraison des produits de première nécessité ces dernières semaines, on constate que l'aide humanitaire autorisée est toujours en deçà de ce qui est nécessaire. Le délégué a aussi salué l'Accord du 13 mars, signé à Londres par les représentants de neuf pays, qui concerne un programme d'action pour résoudre le problème du trafic d'armes vers Gaza. Il a apprécié les efforts de la Ligue des États arabes et a placé beaucoup d'espoir dans la prochaine Conférence de Doha qui devrait renforcer les initiatives de paix dans la région.

M. KONSTANTIN DOLGOV (Fédération de Russie) a estimé qu'il faudrait réfléchir aujourd'hui à la manière de donner un nouvel élan au processus de paix au Moyen-Orient. Tout dépendra de la façon dont le prochain Gouvernement israélien procédera, a-t-il ajouté, soulignant qu'il devrait poursuivre les pourparlers avec les autorités palestiniennes. Il est important que le règlement futur se fasse sur la base du concept de deux États et que le Gouvernement israélien se rende compte qu'il est indispensable de mettre fin aux colonies de peuplement, notamment à Jérusalem-Est, ajouté M. Churkin.

On ne peut pas permettre que la tragédie de Gaza se reproduise, a déclaré le représentant, qui souligne également que les Israéliens ne doivent pas non plus vivre sous la menace de tirs de roquettes lancés depuis Gaza. Il a demandé la pleine mise en œuvre pleine de la résolution 1860 et a rappelé l'importance de la résolution 1850. Rendant hommage aux efforts diplomatiques de l'Égypte, il s'est félicité des résultats de la conférence de Charm el-Cheikh. Il faut reconnaître que la crise à Gaza a conduit à un recul de l'initiative de paix arabe soutenue par la Fédération de Russie, a déclaré le représentant. « Nous sommes prêts à organiser à Moscou une conférence internationale, a-t-il ajouté, en précisant que son pays était en contact avec le Quatuor et le Secrétaire général en vue de l'organisation d'une telle conférence qui devrait aussi inclure les autres problèmes de la région. Le représentant a jugé constructive l'atmosphère actuelle au Liban, tout en exprimant son inquiétude à l'égard de la situation dans les camps de réfugiés. La question libanaise doit être réglée par les Libanais eux-mêmes, a-t-il ajouté, tout en se félicitant de l'amélioration des relations entre le Liban et la Syrie.

M. THOMAS MAYR-HARTING (Autriche) a rappelé à quel point il était important de renforcer l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et d'entreprendre le processus de reconstruction. Il a demandé à Israël d'ouvrir les points de passage en direction de Gaza, car

l'aide humanitaire, comme l'a fait observer M. Pascoe, demeure insuffisante. Progresser sur la voie de la paix nécessite également de rétablir la confiance sur la base du respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire, a affirmé le représentant, qui a rappelé que toute violation, par quelque partie que ce soit, devrait faire l'objet d'une enquête approfondie. Dans ce contexte, il s'est félicité de la décision du Secrétaire général d'envoyer sur le terrain une équipe d'enquête pour faire la lumière sur les incidents qui ont affecté les bâtiments et le personnel de l'UNRWA en janvier dernier. Du côté palestinien, il s'agit maintenant de parler d'une seule et même voix, a poursuivi le représentant, qui a également demandé à Israël de geler l'implantation de colonies de peuplement. En outre, l'Autriche encourage les efforts pour régler toutes les questions en suspens, y compris le volet israélo-syrien, a conclu le représentant.

M. PAUL ROBERT TIENDREBEOGO (Burkina Faso) a salué la mobilisation de la communauté internationale, qui dès le déclenchement des affrontements à Gaza, n'a ménagé aucun effort pour, non seulement obtenir l'arrêt des hostilités, mais également venir en aide aux populations civiles. C'est dans ce contexte qu'il a également salué la tenue de la Conférence des donateurs du Caire du 2 mars 2009. Il reste désormais à espérer que les engagements pris à cette occasion seront concrétisés dans les meilleurs délais, a-t-il insisté. Le représentant a par ailleurs appelé Israël à se joindre à cet élan général, en particulier, en levant l'embargo sur Gaza, ainsi que toutes les restrictions à la circulation des biens et des personnes, conditions à une reprise de l'activité socioéconomique et au succès des efforts de reconstruction. Évoquant les conditions de travail difficiles, dans lesquelles évoluent les organisations humanitaires, M. Tiendrebeogo a estimé qu'il faudrait continuer à les soutenir et à assurer la protection et l'intégrité de leur personnel et des infrastructures. Il a poursuivi sa déclaration, en exhortant le nouveau Gouvernement israélien à s'engager résolument dans la dynamique des pourparlers antérieurs qui, a-t-il affirmé, offrent, malgré les difficultés, les meilleures perspectives de règlement du conflit. De même, a-t-il appelé les Palestiniens à réaliser leur unité et réconciliation pour faciliter la reprise du processus de paix.

S'exprimant sur le Liban, le délégué s'est réjoui du calme et de la stabilité relatifs qui y prévalent, et a exhorté l'ensemble de la classe politique locale à se conformer à l'Accord de Doha de mai 2008. Il a aussi déclaré que sa délégation attachait une grande importance à la tenue prochaine d'élections parlementaires, sécurisées, transparentes et équitables. Pour éviter des tensions inutiles dans ce pays, il faudrait respecter la résolution 1701 (2006), en particulier la cessation par Israël des violations répétées de l'espace aérien libanais, a-t-il souligné avant de conclure.

M. JOHN SAWERS (Royaume-Uni) a déclaré que la situation à Gaza reste très préoccupante, ajoutant qu'il y avait eu peu de changement depuis la dernière réunion du Conseil de sécurité sur la situation dans la région. Il a demandé aux parties de respecter pleinement la résolution 1860, notamment la mise en place d'un cessez-le-feu durable. Il a félicité les Nations Unies pour l'adoption de leur cadre d'action humanitaire, en ajoutant qu'il faudrait faire en sorte que l'aide humanitaire parvienne bien à ceux qui en ont besoin. Il s'est félicité des résultats de la Conférence de Charm el-Cheikh. M. Sawers a demandé qu'Israël rouvre les points de passage, tout en estimant que les préoccupations d'Israël concernant le trafic illégal d'armes soient prises en compte.

Le représentant a déclaré qu'il ne faudrait pas oublier le sort du caporal Shalit qui est détenu depuis plus de 1 000 jours. Il s'est dit préoccupé par la tentative d'attentat à la bombe dans le centre commercial de Haïfa. M. Sawers s'est félicité de la décision du Gouvernement israélien de mener une enquête sur les actions de ses propres forces armées à Gaza. Sa délégation, a-t-il dit, est préoccupée par la forte augmentation des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et a demandé donc à Israël de geler ces nouvelles constructions. M. Sawers s'est félicité des pourparlers du Caire sur la réconciliation entre Palestiniens, qu'il juge importante pour la reconstruction de Gaza mais

aussi dans la perspective des futures élections israéliennes. Il a rappelé que seule une « solution à deux États » est viable pour la paix et la sécurité dans la région.

M. JEAN-MAURICE RIPERT (France) a déclaré que la paix était possible, même si elle sera douloureuse et exigera des compromis inévitables. La résolution 1860 (2009) constitue la base de l'instauration d'un cessez-le-feu durable à Gaza. La France et l'Union européenne sont déterminées à prendre leurs responsabilités, a assuré le représentant. M. Ripert a ensuite indiqué que la réouverture des points de passage était déterminante pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza. L'Autorité palestinienne doit assurer la supervision de toute entreprise de reconstruction à Gaza, a-t-il ajouté. Condamnant les bombardements d'hôpitaux et de locaux de l'UNRWA, le représentant a rappelé que le droit international humanitaire devrait être respecté par toutes les parties, et c'est pourquoi, la France a soutenu la décision du Secrétaire général de mettre sur pied une commission d'enquête sur ces incidents. M. Ripert a également appelé à la libération du caporal Gilad Shalit. La France, a-t-il dit, souligne la nécessité de veiller à la réconciliation inter palestinienne, car il ne saurait y avoir de paix si l'une des parties ne peut faire entendre sa voix ou si Gaza est exclu d'un futur État palestinien. Dans ce contexte, a-t-il poursuivi, les pays de la région ont un rôle important à jouer. « Le moment venu, nous serons prêts à travailler avec un gouvernement d'union nationale qui acceptera de reconnaître l'existence de l'État d'Israël et sera prêt à s'engager dans des négociations de paix », a assuré M. Ripert. Il a par ailleurs dénoncé la poursuite des colonies de peuplement et la destruction de logements palestiniens en Cisjordanie. Évoquant enfin la situation au Liban, M. Ripert a indiqué que la France s'était félicitée de la nomination d'un Ambassadeur syrien à Beyrouth, qui sera suivie de l'arrivée prochaine de son homologue libanais à Damas. C'est une étape décisive dans le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, a-t-il dit. La France reste très attachée à la pleine mise en œuvre de toutes les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 1701, et au renforcement de la coopération tripartite dans le cadre de la FINUL, a conclu le représentant.

M. YUKIO TAKASU (Japon) a invité les deux parties à tout faire pour parvenir à un cessez-le-feu durable et solide, et à respecter pleinement la résolution 1860 (2009). Pour assurer un cessez-le-feu effectif, il faudrait rouvrir de manière durable les points de passage et lutter efficacement contre le trafic d'armes illégal, a-t-il dit. Il a fait observer que la situation humanitaire à Gaza reste grave et que peu de progrès ont été accomplis à ce jour. C'est pourquoi, il a demandé à Israël de faire des efforts pour améliorer l'accès de l'aide et des travailleurs humanitaires dans la bande de Gaza. Il a en même temps condamné les attaques sporadiques à la roquette contre Israël menées depuis la bande de Gaza. M. Takasu s'est félicité des engagements financiers obtenus à la Conférence de Charm el-Cheikh et a rappelé que son pays avait promis 200 millions de dollars d'assistance aux Palestiniens. Il a rappelé que le Japon soutient le développement de l'économie palestinienne par le biais d'un « couloir de paix et de prospérité ».

La réconciliation palestinienne est de la plus haute importance pour la reconstruction de Gaza et le processus de paix, a affirmé M. Takasu, qui a rappelé le soutien de son pays au Président Abbas et à l'Autorité palestinienne. Il s'est aussi dit encouragé par les efforts des dirigeants arabes pour créer un environnement favorable à la paix dans toute la région. Il a souhaité que le prochain sommet de la Ligue des États arabe à Doha, au Qatar, renforce la coopération entre les pays de la région. Il a également souhaité que le futur Gouvernement israélien s'engage en faveur de la solution de deux États, palestinien et israélien, et qu'il travaillera avec l'Autorité palestinienne à restaurer le processus de paix.

Après avoir rendu hommage au rôle des Nations Unies dans le domaine de l'assistance humanitaire et de la reconstruction dans les territoires occupés, le représentant a rappelé que les dommages causés aux biens de l'UNRWA et d'autres institutions des Nations Unies à Gaza étaient inacceptables et ne devraient pas se reproduire. Il s'est félicité de

l'intention du Secrétaire général de rendre compte au Conseil de sécurité des conclusions de l'équipe d'enquête. M. Takasu a demandé aux deux parties de respecter pleinement les résolutions 1850 et 1860 et, en particulier à Israël de geler les colonies de peuplement, conformément aux principes de la Feuille de route.

M. CLAUDE HELLER (Mexique) a estimé qu'après la crise récente à Gaza, la preuve était faite, une fois de plus, de l'inutilité des armes pour trouver une solution au conflit. Il a condamné les actes de violence et exhorté tous les acteurs à respecter les dispositions du droit international humanitaire, ainsi que les résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité qui contiennent des dispositions pour instaurer un cessez-le-feu permanent. Le représentant a salué l'Égypte pour ses efforts visant à relancer le dialogue interpalestinien, ainsi que ceux de la communauté internationale pour résoudre la crise humanitaire et commencer la reconstruction. Ces efforts collectifs ont permis d'aboutir à des promesses de contributions d'un montant de 5 milliards de dollars, lors de la Conférence de Charm el-Cheikh, début mars. Le Mexique va contribuer au Programme alimentaire mondial (PAM), par le biais de l'opération « Ligne de vie pour Gaza », et continuer de soutenir l'UNRWA, a assuré son représentant.

M. Heller s'est dit préoccupé du manque d'accès des humanitaires à la bande de Gaza, les obstacles à cette aide constituant selon lui des violations du droit international humanitaire. Il a salué à cet égard la décision du Secrétaire général de créer un groupe d'enquête qui est chargé d'apporter des éclaircissements sur les attaques contre les installations des Nations Unies à Gaza, et a invité Israël à soutenir ce processus. M. Heller a aussi souhaité qu'une enquête soit menée sur les violations des droits de l'homme commises par le Hamas. Demain marquera le trentième anniversaire de l'Accord de paix entre Israël et l'Égypte, a rappelé le représentant, avant d'inviter les parties concernées à suivre cet exemple. Pour réaliser cet objectif, a-t-il souligné, il faut établir un dialogue constructif, préserver les compromis atteints entre Israël et le Liban et normaliser les relations entre le Liban et la Syrie. Il faut aussi que les contacts soient rétablis entre Israël et la Syrie, a-t-il ajouté.

M. ALEJANDRO WOLFF (États-Unis) a indiqué que les besoins pressants de Gaza ne pouvaient être séparés des efforts de reconstruction à long terme. Se félicitant des promesses de contributions faites à Charm el-Cheikh, il a indiqué que la Secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton, avait annoncé une aide des États-Unis d'un montant de 900 millions de dollars. « Par notre insistance et notre appui à l'Autorité palestinienne, nous souhaitons contribuer à la création d'un État palestinien viable », a-t-il assuré. Le Gouvernement américain est également engagé quotidiennement avec Israël en ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire en direction de Gaza, précisant que les points de passage devraient être rouverts avec un régime de contrôle. Le représentant a déclaré qu'il partageait les préoccupations d'Israël quant à la détention du caporal Shalit, qui doit être libéré dans les meilleurs délais. Le représentant a condamné les tirs de roquettes à partir de Gaza, qui risquent, a-t-il prévenu, de provoquer de nouvelles violences. Les États-Unis ont pour politique d'agir en faveur d'une paix durable pour les Israéliens et les Palestiniens, a poursuivi M. Wolff, qui a cependant rappelé qu'une paix durable exige plus qu'un cessez-le-feu. Il a demandé aux États arabes de tendre la main à Israël et d'assurer qu'il a sa place dans la région. Le Président Obama a indiqué que les États-Unis poursuivraient leur dialogue avec tous les pays de la région, y compris la Syrie, qui a un rôle important à jouer. S'agissant du Liban, le représentant a déclaré que son pays appuyait le Gouvernement libanais pour que soit traduit en justice les auteurs des attaques de lundi. Dénonçant le trafic d'armes au Liban, il a souligné la nécessité de désarmer le Hezbollah. S'agissant des prochaines élections, il a souligné que la composition du prochain Gouvernement libanais doit être décidée par le Liban, pour le Liban et sans ingérence extérieure.

M. NEVEN JURICA (Croatie) a estimé que la communauté internationale doit avoir deux priorités dans le conflit israélo-palestinien: réagir aux besoins humanitaires et remettre en place les conditions de la relance du processus de paix. Il a déclaré qu'il faudrait pourvoir fournir sans entrave l'assistance humanitaire et les matériaux de construction nécessaires à la population civile de Gaza et a dit attendre que toutes les parties agissent de manière responsable pour faciliter le travail des agences humanitaires. L'imposition d'obstacles n'est pas acceptable, a-t-il affirmé, ajoutant que l'aide promise devrait être acheminée rapidement sous la responsabilité de l'Autorité palestinienne.

La pleine mise en œuvre de la résolution 1860 du Conseil de sécurité est essentielle, a souligné M. Jurica, qui a estimé qu'il faudrait instaurer un cessez-le-feu prolongé. Il a condamné toute tentative de déstabilisation de la situation par des attaques à la roquette. À cette fin, il est nécessaire de mettre fin aux capacités du Hamas et d'autres groupes à lancer de telles attaques. Les hostilités à Gaza ont montré qu'il faudrait continuer à œuvrer à une solution politique sur la base de deux États, a déclaré M. Jurica. Il est d'autant plus important que la communauté internationale et le Quatuor restent guidés par les dispositions de la résolution 1850, a-t-il ajouté, en se déclarant encouragé par le nouvel engagement du Gouvernement des États-Unis. M. Jurica s'est dit satisfait de l'amélioration de la situation au Liban et a condamné toute tentative pour saper l'évolution actuelle, comme l'assassinat du responsable adjoint de l'OLP au Liban au début de cette semaine.

M. ABDURRAHMAN SHALGHAM (Jamahiriya arabe libyenne) a qualifié d'« inhumaines » les pratiques du Gouvernement israélien, qui a imposé un bouclage asphyxiant pour les Palestiniens de Gaza, sans aucune réaction de la part de la communauté internationale. La puissance occupante a commis dans la bande Gaza des violations qui se rapprochent des crimes de guerre et du génocide, a accusé le représentant, invoquant diverses sources qui corroborent les actes commis par les autorités israéliennes dans le territoire palestinien. La vie des civils palestiniens a été tenue pour négligeable au plus haut niveau, s'est-il indigné, avant d'affirmer que des centaines d'enfants ont été tués par des soldats israéliens sur ordre de leurs supérieurs hiérarchiques alors qu'ils agitaient des drapeaux blancs. La communauté internationale doit mettre maintenant un terme à la souffrance des Palestiniens, a exhorté le représentant. La situation en Cisjordanie est tout aussi grave qu'à Gaza, a-t-il estimé, où une campagne d'épuration ethnique a été délibérément lancée contre la population palestinienne tandis que l'expansion des colonies de peuplement et la poursuite de la construction du mur de séparation compromettent la possibilité de créer un État palestinien. Les dirigeants d'Israël sont des criminels et la communauté internationale doit se prononcer clairement sur les crimes commis par ce régime, a déclaré avant de conclure le représentant.

M. MAGED ABDEL AZIZ (Égypte) a estimé que le débat d'aujourd'hui se tenait à une étape critique, marquée par le sentiment d'incertitude face au futur du chemin vers la paix pour la Palestine, et les perspectives de réalisation de la solution de « deux états », à laquelle a souvent appelé le Conseil de sécurité. Il a rappelé que le Conseil l'a d'ailleurs fermement établi à travers ses résolutions dont la résolution 1850 (2008). Le représentant a également soutenu que la puissance occupante persistait dans ses pratiques, en poursuivant en particulier ses activités illégales d'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, mais aussi en imposant un siège de manière continue dans la bande de Gaza et en privant la population des moyens de subsistance. De l'avis de sa délégation, la situation dans les territoires occupés demeure extrêmement aigüe et l'incapacité de la communauté internationale à intervenir pour protéger les palestiniens aggrave cette situation. La puissance occupante continue à ne pas respecter ses obligations découlant de la Feuille de route, a-t-il regretté, en appelant au gel de l'implantation des colonies de peuplement. Israël continue à ignorer les appels de la communauté internationale en implantant de nouvelles colonies et en poursuivant la construction illégale du mur de séparation en Cisjordanie. Ce type de colonisation est contraire au droit international et aux résolutions des Nations Unies, de même

qu'aux engagements pris en vertu de la Feuille de route, a dit M. Abdel Aziz. Il a par ailleurs expliqué que cette puissance occupante avait empêché les Palestiniens de tenir à Jérusalem les célébrations de la « capitale culturelle arabe 2009 », et qu'elle poursuivait les fouilles archéologiques illégales à l'intérieur de la ville, avec les risques d'endommager les lieux saints chrétiens et musulmans.

Le représentant de l'Égypte a en outre rappelé que son pays avait intensifié ses efforts et contacts en vue de rétablir le calme, d'instaurer un cessez-le-feu durable, de rouvrir les points de passage vers Gaza, de conclure un accord visant à la libération des prisonniers palestiniens et de parvenir à la réconciliation entre les acteurs palestiniens. Il a, d'autre part, dit attendre les résultats de l'équipe d'enquête de l'ONU chargée par le Secrétaire général d'enquêter sur les raids israéliens contre les bâtiments de l'UNRWA dans la bande de Gaza. Il a également mis l'accent sur la mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité, en indiquant que son pays était préoccupé par le fait qu'Israël continue d'occuper la partie libanaise du village de Ghager et refuse de coopérer dans le cadre des efforts déployés par le Secrétaire général pour régler la question des fermes de Chebaa. Il a conclu en reconnaissant que la communauté internationale avait des obligations claires dans le maintien de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient, soulignant que l'on ne pouvait déroger à l'obligation de respecter et de s'assurer du respect du droit international et du droit international humanitaire, en toutes circonstances. Les territoires occupés ne sauraient constituer une exception, a-t-il rappelé.

M. NAWAF SALAM (Liban) a affirmé qu'Israël avait commis de nombreux crimes et violations du droit international humanitaire à Gaza dont peuvent témoigner de nombreuses personnes. À chaque détérioration de la situation à Gaza, Israël a inondé le Conseil de sécurité de lettres invoquant à tort la légitime défense, a-t-il ajouté. Il a reproché à Israël, puissante occupante, d'ignorer ses obligations de protection des populations placées sous son contrôle. « Nous savons que l'armée israélienne a l'intention de mener des enquêtes mais cela n'empêche pas les actes d'avoir été commis par une armée que le Ministre israélien de la défense présente comme « la plus civilisée », a-t-il fait remarquer. Il a multiplié les exemples de mauvais comportements de la part des soldats israéliens.

Alors même qu'il détruisait la bande de Gaza, Israël poursuivait la construction du mur de séparation, la colonisation en Cisjordanie et la judaïsation de Jérusalem-Est, a rappelé le représentant, qui a parlé d'« épuration ethnique ». M. Salam a accusé Israël de poursuivre son occupation de certaines parties du sud du Liban et de commettre de manière constante des violations de son espace aérien. Il a demandé au Conseil de sécurité de mettre en œuvre pleinement ses résolutions concernant le Liban et, en premier lieu, la résolution 1701.

M. ABELARDO MORENO (Cuba), au nom du Mouvement des pays non alignés, a condamné l'occupation du Territoire palestinien en violation continue du droit international et des résolutions des Nations Unies, ainsi que l'agression israélienne contre la bande de Gaza. De même, le Mouvement des pays non alignés condamne les destructions inutiles de maisons, d'entreprises ou d'écoles. Il en appelle à Israël pour qu'il cesse son occupation militaire et exprime son soutien aux efforts de paix de l'Égypte. M. Moreno a réitéré son condamnation du blocus « inhumain » dans la bande de Gaza, qui a eu pour résultat d'emprisonner le peuple palestinien dans sa totalité et a exigé qu'Israël y mette fin et laisse passer sans restriction l'aide humanitaire destinée à Gaza. Il a demandé que soit mis fin à l'impunité d'Israël, a dit attendre le rapport de l'équipe d'enquête que le Secrétaire général a dépêché à Gaza et a demandé l'envoi immédiat de la mission d'établissement des faits du Comité des droits de l'homme. M. Moreno a qualifié de violation du droit international la poursuite de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Il a appelé l'incompatibilité entre négociations de paix et les implantations illégales de colonies de peuplement, lesquelles visent manifestement à l'annexion *de facto* de davantage de territoires palestiniens. Cette politique met gravement en péril l'intégrité et la viabilité du Territoire palestinien occupé et

sape les chances de parvenir à une solution de deux États vivant côte à côte en paix, a ajouté le représentant.

M. Moreno a déclaré que le Gouvernement du Liban avait fait de grands efforts pour stabiliser son territoire après l'agression israélienne de 2006 et condamné l'utilisation par Israël d'armes à sous-munitions. Il s'est dit préoccupé par les incursions terrestres et aériennes menées par Israël en violation de la résolution 1701, affirmant qu'Israël doit s'abstenir de toute violation de la souveraineté libanaise. Il a demandé que soit rapidement résolue la question des fermes de Chebaa dans le respect de la souveraineté du Liban. Sa délégation, a-t-il dit, a pris bonne note des efforts du Secrétaire général. Cuba, a-t-il ajouté, condamne l'occupation israélienne du Golan syrien et a exigé son retrait sur les frontières du 4 juin 1967.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a déclaré que les Nations Unies ne peuvent pas considérer que la question palestinienne est une question comme une autre. Il n'est plus possible d'accepter des résultats catastrophiques pour notre région. Les pratiques israéliennes vont à l'encontre du droit international humanitaire et de la quatrième Convention de Genève, a-t-il affirmé. « Nous ne devrions pas écouter Israël, qui cherche à semer la confusion ». Il est maintenant nécessaire de mettre en place une paix durable au Moyen-Orient sur la base de l'Initiative de paix arabe. Mais, a indiqué le représentant, au lieu de saisir cette main tendue, Israël a choisi d'imposer un blocus économique à Gaza, à poursuivre la construction d'un mur de séparation et l'expansion de ses colonies de peuplement. Ses crimes de guerre et ses crimes contre l'humanité ont choqué le monde entier, a-t-il affirmé. « Notre délégation suivra avec attention les conclusions de l'équipe d'enquête dirigée par M. Ian Martin », a indiqué le représentant. Le représentant syrien a également accusé Israël de ne pas respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Si la main tendue par les États arabes n'en rencontre pas une autre, pourquoi resterait-elle tendue dans le vide? a-t-il demandé. L'insistance d'Israël pour ne pas s'acquitter de ses obligations internationales et le fait de résister à un règlement pacifique de la crise fait peser une menace persistante dans la région, a prévenu le représentant. Ce régime ne se contente pas d'appliquer des politiques racistes, il se livre aussi à des attaques brutales en Cisjordanie, a fait remarquer le représentant syrien. Il a ensuite réaffirmé le soutien de son Gouvernement au peuple palestinien, rappelant sa participation à la Conférence de Charm el-Cheikh. Il a dénoncé le fait qu'Israël continuait de s'opposer à la restitution du Golan syrien, où il poursuit la construction de colonies de peuplement, en particulier sur les ruines d'anciens villages syriens.

M. MARTIN PALOUŠ (République tchèque), au nom de l'Union européenne, a rappelé que l'Union européenne s'est félicitée de l'adoption de la résolution 1860 et n'a cessé d'appeler toutes les parties à faire du cessez-le-feu actuel une situation permanente. Il a déploré les pertes civiles lors du conflit à Gaza et appelé toutes les parties à respecter pleinement les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Il a affirmé que l'Union européenne suivait avec une grande attention les allégations de violation du droit international humanitaire. L'Union européenne est, en outre, gravement préoccupée par la situation humanitaire sur le terrain, a déclaré M. Palouš, qui a demandé une réouverture immédiate et inconditionnelle des points de passage au profit de l'aide humanitaire.

Le représentant a considéré comme un succès la Conférence de Charm el-Cheikh. Rappelant que l'Union européenne est le plus important donateur en faveur des Palestiniens avec 554 millions d'euros pour la seule Commission européenne, en plus des contributions bilatérales des États membres, il a affirmé qu'elle était prête à jouer aux côtés des États-Unis et des pays arabes un rôle important pour améliorer la situation à Gaza. « Toutefois, nous ne devons pas non plus oublier la situation en Cisjordanie, car elle constitue, aux côtés de la bande de Gaza, l'un des deux piliers du futur État palestinien viable et démocratique qui devra vivre en paix avec Israël dans la sécurité réciproque », a ajouté M. Palouš. La

réconciliation entre palestiniens est une condition préalable à une reconstruction durable de la société palestinienne, a rappelé M. Palouš, qui a salué le processus lancé en ce sens le 26 février, au Caire. Il a dit encourager fermement la réconciliation derrière le Président Mahmoud Abbas.

Bien que la période actuelle soit marquée par une double transition, avec un Gouvernement israélien en cours de formation et un Gouvernement palestinien intérimaire à former en attendant les prochaines élections, l'Union européenne attend que leurs représentants honorent les obligations contractées par leurs prédécesseurs, a déclaré le représentant. M. Palouš a condamné les tirs de roquettes contre le sud d'Israël, ainsi que les plans de construction de nouvelles colonies, qui sont menés en violation du droit international et sont contraires à la Feuille de route et aux engagements pris par Israël lors de la Conférence d'Annapolis. L'Union européenne, a-t-il ajouté, a constamment rappelé qu'il ne peut y avoir de paix durable au Moyen-Orient sans un État palestinien viable et la poursuite de la colonisation gravement cette perspective. Il s'est également dit sérieusement préoccupé par les évictions à Jérusalem-Est et a appelé Israël à les suspendre immédiatement.

L'Union européenne est convaincu qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit israélo-palestinien, que ce soit à Gaza ou ailleurs, a rappelé le représentant. La paix dans la région exige une solution globale sur la base d'un règlement juste et durable reposant sur les résolutions du Conseil de sécurité, la Feuille de route et les accords précédents entre les parties, a-t-il ajouté. L'initiative de paix arabe de 2002 constitue une base solide pour la stabilité, la paix et la sécurité dans la région, a-t-il souligné, assurant que l'Union européenne était disposée à travailler à cette fin.

Mme MARIA LUIZA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a déclaré que ce débat devrait renforcer la résolution de la communauté internationale non seulement à hâter la reconstruction de la bande de Gaza, mais aussi à promouvoir le processus de paix dans son ensemble. Toutes les parties devraient maintenant s'efforcer de mettre en œuvre la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité sans conditions préalables, a indiqué la représentante. La situation sur le terrain exige la réouverture permanente de tous les points de passage vers Gaza, de manière à ce que le flux d'aide humanitaire puisse être normalisé. Pour sa part, le Brésil a d'ores et déjà versé 10,5 millions de dollars lors des Conférences de Paris et de Stockholm. Une promesse de contributions supplémentaires de trois millions de dollars a été faite dans les trois ans à venir par le Brésil, conjointement avec ses partenaires de l'Inde et l'Afrique du Sud. Évoquant la situation au Liban, la représentante a indiqué que la mise en œuvre de l'Accord de Doha et l'organisation des élections législatives constituent des développements encourageants.

M. MOHAMMED LOULICHKI (Maroc) a déclaré que le monde entier avait pu constater les atrocités commises à Gaza par les Israéliens contre les Palestiniens et leurs biens, en violation flagrante du droit international humanitaire et de la quatrième Convention de Genève. L'agression a cessé mais le peuple palestinien attend toujours l'ouverture des points de passage, la reconstruction et le retour à une vie normale, a ajouté le représentant. Il a rappelé la contribution de son pays, notamment sur le plan médical.

Les déclarations israéliennes ne sauraient suffire à compenser les crimes commis, a affirmé le représentant, qui a dénoncé la judaïsation de Jérusalem-Est. Le Maroc appuie la réconciliation intra-palestinienne, a déclaré le représentant, qui a salué les bons offices de l'Égypte en ce sens. Il a jugé important que soit entamée une dynamique internationale en faveur de l'Initiative de paix arabe de 2002 dont il a rappelé les principes d'échange de la paix contre la terre et la création de deux États.

M. NASSIR ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar) a déclaré que la fin de l'« agression » israélienne ne signifiait pas que nous devons oublier les terribles atrocités commises par la machine de guerre israélienne contre des civils sans défense. Dénonçant les violations graves des droits de l'homme, y compris l'usage d'armes chimiques pourtant interdites, et le fait que des hôpitaux et des écoles aient été pris pour cible, le représentant a demandé que les responsables de tels crimes soient poursuivis en justice. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé a récemment indiqué qu'il y avait des raisons de croire que les opérations israéliennes à Gaza soient assimilées à des crimes contre l'humanité, a-t-il souligné. M. Al-Nasser a tout particulièrement souhaité que les attaques directes de l'armée israélienne contre les écoles de l'UNRWA fassent l'objet d'une enquête approfondie. En outre, la situation humanitaire aiguë à laquelle fait face la population palestinienne exige des efforts de la part de la communauté des donateurs pour assurer les services de base et financer la reconstruction. Dans ce contexte, le Qatar a joué un rôle important dans les efforts internationaux pour mettre fin à l'agression israélienne contre Gaza, a-t-il dit, et pour venir en aide au peuple palestinien. À cet égard, il a indiqué que son Gouvernement avait versé 250 millions de dollars au Fonds établi pour l'aide humanitaire à Gaza. Il avait auparavant lancé la campagne Fakhurah, du nom de l'école qui a été bombardée par l'armée israélienne. Cette campagne, a-t-il précisé, a permis de lever 110 millions de dollars.

Mme ISMAT JAHAN (Bangladesh) a condamné la poursuite des implantations de colonies de peuplement par Israël dans le Territoire palestinien occupé et rappelé que l'occupation de la Palestine est la source de la violence et de la déstabilisation dans la région. Elle a fermement condamné les attaques israéliennes contre Gaza et la prise pour cible d'installations des Nations Unies, affirmant qu'on ne saurait tolérer une violation aussi flagrante du droit international humanitaire. Mme Jahan a condamné la colonisation israélienne en Cisjordanie et a fait part de sa grave préoccupation quant aux projets israéliens de construire un musée sur le site d'un cimetière musulman historique. Toutes les parties concernées doivent appliquer la résolution 1860 et les Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, et prendre les mesures nécessaires pour veiller à sa pleine mise en œuvre, a déclaré la représentante. Elle a demandé une enquête sur les crimes haineux commis dans la bande de Gaza et un suivi afin que les auteurs de ces actes soient poursuivis en justice. Elle s'est félicitée de l'envoi d'une équipe d'enquête par le Secrétaire général et a souhaité que ses conclusions soient rapidement suivies d'actions. Elle a souhaité que la mission d'établissement des faits, demandée par le Conseil des droits de l'homme, se rende rapidement sur place.

Mme Jahan a fait part de sa frustration face aux dissensions intra-palestiniennes qui font mauvaise impression et ajoutent encore aux tensions dans la région, rendant la paix d'autant plus improbable. Elle a souligné que l'unité palestinienne était essentielle pour le combat en faveur d'une juste cause. Elle a rappelé que les résolutions des Nations Unies, la Feuille de route et l'Initiative arabe de paix de 2002 fixent les principes directeurs en vue d'une paix durable au Moyen-Orient et a émis l'espoir que toutes les parties mettront en œuvre de manière pragmatique la Feuille de route.

M. PAUL BADJI, Président du Comité pour l'exercice inaliénable des droits du peuple palestinien, a déclaré que, deux mois environ après l'attaque massive lancée par Israël contre Gaza, le peuple palestinien ne parvenait toujours pas à reprendre une vie relativement normale. Le plus inquiétant est la brutalité et le mépris total de la vie humaine qui ont caractérisé cette opération, a-t-il dit. La décision de mener une enquête sur les témoignages des soldats est à saluer mais, malheureusement, ne soulagera guère l'immense souffrance des Gazaouis. Pour sa part, le Comité vient d'organiser le Séminaire des Nations Unies sur l'assistance au peuple palestinien, qui s'est tenu les 10 et 11 mars, au Caire, en vue de contribuer au dialogue international sur les moyens de rationaliser et de coordonner les initiatives de relèvement et de reconstruction dans la bande de Gaza. Au Caire, les membres

du Comité ont effectué une visite à l'Hôpital palestinien afin de constater les conséquences humaines de l'assaut subi à Gaza, a indiqué M. Badji. Les membres du Comité ont été horrifiés par la gravité des blessures et choqués d'entendre le personnel médical expliquer que de nombreux malades, pour des raisons inconnues, ne répondaient pas aux traitements habituels. « Il s'agit, selon nous, d'une question sur laquelle la communauté internationale doit se pencher sérieusement », a souligné le Président du Comité. M. Badji a exprimé la reconnaissance du Comité au Gouvernement égyptien pour le soutien déterminé qu'il apporte au peuple palestinien en encourageant l'action humanitaire et les efforts internationaux de reconstruction à Gaza. « Notre indignation face à l'assaut mené contre Gaza ne doit pas faire oublier la vive préoccupation du Comité au sujet de la situation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. L'expansion continue et planifiée des colonies israéliennes, la démolition d'habitations palestiniennes, les confiscations de terrains, la construction du mur sur les terres palestiniennes et les bouclages arbitraires se poursuivent ». C'est pourquoi, le Président du Comité a appelé Israël à mettre fin à toutes les politiques et pratiques illégales dans l'ensemble du Territoire palestinien.

M. MARTY NATALEGAWA (Indonésie) s'est félicité de l'envoi dans la bande de Gaza par le Secrétaire général d'une équipe chargée d'enquêter sur les attaques de l'armée israélienne contre des installations des Nations Unies pendant le récent conflit. Il a souhaité qu'outre cette équipe d'enquête, une autre commission indépendante soit chargée d'enquêter sur les allégations de crimes contre l'humanité de la part des militaires israéliens, en vue d'en poursuivre les auteurs éventuels en justice. M. Natalegawa a appelé Israël à lever immédiatement et sans condition son blocus à Gaza afin de permettre le libre mouvement des populations et des biens, et notamment l'acheminement de l'aide humanitaire, dont Israël n'autorise l'entrée qu'en quantités bien trop faibles par rapport aux besoins de la population de Gaza, a-t-il affirmé.

M. Natalegawa a dénoncé la poursuite des implantations illégales de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, qui rend de plus en plus difficile la perspective d'un État palestinien viable. Il a rappelé que les pratiques israéliennes visant à modifier la composition démocratique du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, constituent une violation flagrante du droit international. Si Israël veut réellement la paix, elle doit cesser immédiatement toute construction, extension ou planification de colonies dans le Territoire palestinien occupé et démanteler les colonies déjà installées, conformément aux résolutions des Nations Unies, a-t-il affirmé. Le Conseil de sécurité, qui l'avait déjà demandé en 1980 dans sa résolution 465, devrait se prononcer une fois encore de manière collective et demander d'une seule voix à Israël de cesser sa politique de colonisation, a-t-il ajouté.

M. Natalegawa a félicité l'Égypte pour avoir accueilli le dialogue intra-palestinien et a encouragé les Palestiniens à se réconcilier. Il s'est déclaré convaincu qu'une plateforme unifiée leur donnerait l'occasion de négocier leur avenir dans une position plus forte. Il a rappelé l'engagement de l'Indonésie en faveur de deux États viables, démocratiques et indépendants visant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Mme MARIA FERNANDA ESPINOSA (Équateur) a exprimé sa préoccupation profonde devant la grave situation humanitaire et sécuritaire qui prévaut dans la bande de Gaza à la suite de l'agression militaire israélienne. « C'est pourquoi, nous lançons un appel urgent à la cessation définitive des hostilités et à l'instauration d'une paix durable dans la région », a dit la représentante. Toute solution globale du conflit au Moyen-Orient doit être négociée, a-t-elle souligné. Elle a ensuite estimé que, sans préjuger des responsabilités conférées au Conseil de sécurité par la Charte, il existe d'autres enceintes pour faciliter le processus de paix. Avant de conclure, Mme Espinosa s'est félicitée que le Secrétaire général ait décidé de constituer une équipe d'enquête pour faire la lumière sur les violations des droits de l'homme commises dans Gaza lors de l'offensive de janvier dernier.

M. ZAINOL RAHIM ZAINUDDIN (Malaisie) a regretté que ce débat ouvert n'ait pas avoir lieu plus tôt, tout en observant que, deux mois après le conflit à Gaza, la question palestinienne n'a pas évolué. Il a salué les efforts internationaux de reconstruction et s'est félicité que 4,5 milliards de dollars aient été promis lors de la Conférence de Charm el-Cheikh. Toutefois, a-t-il ajouté, il semble étrange aux yeux d'un profane que ce soit quelqu'un d'autre qui paye la facture quand on sait parfaitement qui est l'auteur des destructions et que ce dernier ne s'en inquiète même pas. Où sont les auteurs des crimes commis et pourquoi ne sont-ils pas traduits en justice? a-t-il demandé, affirmant que des témoignages commencent à faire surface, y compris de la part de soldats israéliens, sur le fait que des crimes de guerre ont été commis. Il a dit attendre les résultats de l'équipe d'enquête nommée par le Secrétaire général sur les attaques contre les installations des Nations Unies, tout en ajoutant n'avoir pas de doute sur ce que devraient être les conclusions. Il a cependant regretté que le mandat de cette équipe se limite à enquêter sur les attaques contre les installations et le personnel des Nations Unies. Ces dernières ne devraient pas être traitées différemment des attaques contre les civils palestiniens et leurs maisons, a-t-il affirmé, ajoutant qu'il y a clairement dans les deux cas violation du droit international.

M. Zainuddin a exhorté le Conseil de sécurité à ne pas rester silencieux face à de telles violations. Une inaction dans ce domaine risquerait d'être interprétée comme un signe de complicité et, pire encore, justifier la criminalité, a-t-il affirmé. Le représentant a rappelé que son pays avait appelé à la création d'un tribunal international pour enquêter et juger les crimes de guerre commis durant la guerre à Gaza. Il a en outre rappelé que le cessez-le-feu actuel est unilatéral et affirmé qu'il n'existe aucune garantie qu'Israël ne lancera pas une nouvelle attaque, comme il l'a fait à de multiples reprises par le passé, par exemple au Liban en 2006. La mise en place d'un tribunal pénal représenterait une mesure préventive, a-t-il estimé. Il a également rejeté l'idée que l'attaque israélienne ait été justifiée et ait constitué une riposte aux tirs de roquettes contre Israël depuis la bande de Gaza. Tout en affirmant que son pays ne se rend pas complice de la violence, il a demandé pourquoi, si certains, y compris au sein du Conseil de sécurité, pouvaient justifier le droit d'Israël à la légitime défense, les Palestiniens ne pourraient invoquer le même droit, eux qui depuis 40 ans subissent l'occupation israélienne. Il a en outre rappelé que ces mêmes Palestiniens de Gaza sont depuis 18 mois coupés du reste du monde et réduits à survivre dans une prison à ciel ouvert du fait du siège imposé par Israël. Dans de telles circonstances, tout peuple nourrirait une forme de désespoir, a-t-il affirmé.

Le représentant a rappelé qu'en vertu des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, Israël doit cesser sa politique d'annexion des territoires palestiniens et résoudre la question des réfugiés. Il a aussi estimé que l'Initiative de paix arabe de 2002 a offert à Israël la paix et la possibilité d'une normalisation des relations mais il a aussi dit craindre que cette offre ne peut rester constamment sur la table si Israël n'offre pas d'ouverture sincère de son côté. Or, a ajouté M. Zainuddin, la politique israélienne, loin d'aller dans le sens de la recherche d'un accord de paix, sape toujours plus durement la vision d'une solution aboutissant à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Il a rappelé que la construction du mur de séparation se poursuit, ainsi que l'extension des colonies de peuplement illégales en Cisjordanie, en violation flagrante de toutes les résolutions du Conseil de sécurité ainsi que de l'esprit de la Conférence d'Annapolis de 2007. Israël doit mettre fin à ces colonies illégales et restituer les terres à leurs propriétaires palestiniens légitimes, a déclaré le représentant. La tâche du Conseil de sécurité est énorme, a déclaré le représentant, mais il n'a pas d'autre choix que de forcer Israël à se soumettre intégralement à ses résolutions. M. Zainuddin a par ailleurs émis l'espoir que les discussions en cours entre Palestiniens leur permettront de retrouver leur unité.

M. MOURAD BENMEHIDI (Algérie) a déclaré que le blocus intolérable imposé à Gaza se poursuivait et que le processus de paix était au point mort. Il a exprimé ses

préoccupations devant l'acharnement israélien à ruiner tous les efforts en vue de parvenir à des négociations de paix. Le représentant a salué en revanche le rôle des États de la région pour tenter de dénouer la crise. L'élan remarquable de générosité qui a caractérisé la Conférence des donateurs de Charm el-Cheikh ne fait qu'isoler Israël de la scène internationale, a estimé le représentant. Il faut mettre fin à l'impunité d'Israël si l'on ne souhaite pas sacrifier tous les efforts de paix dans la région, a-t-il souligné. Le représentant a réaffirmé enfin sa solidarité à l'égard de la Syrie et le Liban dans leurs efforts légitimes pour recouvrer les territoires dont a spoliés la puissance occupante.

M. ABDERRAHIM OULD HADRAMI (Mauritanie) a déclaré que le Conseil de sécurité devrait trouver une solution pour le peuple palestinien en respectant son droit à disposer d'un État ayant pour capitale Jérusalem-Est. Il a condamné l'extension de colonies de peuplement israéliennes, y compris à Jérusalem-Est, ainsi que le blocus imposé dans la bande de Gaza et a exhorté Israël à respecter pleinement la résolution 1860. Il a noté avec satisfaction les résultats de la Conférence de Charm el-Cheikh et a demandé aux pays concernés d'accélérer la livraison de leur aide. Il a dit attendre la formation d'un gouvernement d'unité nationale palestinienne. Le représentant a rappelé qu'il ne peut y avoir de solution au Moyen-Orient sans la création d'un État palestinien indépendant ayant Jérusalem-Est pour capitale et sans la restitution par Israël de l'ensemble des territoires occupés en 1967, y compris les fermes de Chebaa et le Golan syrien.

Deux mois après les attaques « les plus meurtrières » que Gaza n'ait jamais connues depuis la guerre israélo-arabe de 1967, M. BASO SANGQU (Afrique du Sud) a souligné l'importance d'une enquête indépendante pour que soient punies toutes les violations du droit international quels qu'en soient les auteurs. Il s'est donc félicité de la décision du Secrétaire général d'envoyer une équipe d'enquête dont le rapport final, a-t-il précisé, sera présenté à l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité afin que des mesures de suivi soient prises. Israël, a poursuivi le représentant, doit assumer l'entière responsabilité des réparations au peuple palestinien. Pour sa part, le Gouvernement sud-africain a débloqué une somme d'un million de rands comme contribution au budget de l'UNRWA et aux programmes d'assistance menés actuellement par le pays.

Le représentant a condamné le blocus de Gaza, la construction illégale de colonies en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et celle du mur de séparation. Il a ensuite lancé un appel aux Palestiniens pour qu'ils cessent les tirs de roquettes contre Israël. Ces 10 dernières années nous rappellent que ces attaques ouvrent la voie à davantage de violence contre des Palestiniens innocents, a noté le représentant, en encourageant les Palestiniens à ne pas s'écarter de l'objectif visant à former un nouveau gouvernement d'union.

M. MORTEN WETLAND (Norvège) a déclaré qu'en dépit de la fin du conflit à Gaza à la suite de la proclamation par chacune des parties d'un cessez-le-feu unilatéral, le sort de la population de la bande de Gaza s'est peu amélioré car ce cessez-le-feu n'est pas respecté et le blocus israélien demeure pour l'essentiel intact. Une solution politique semble toujours aussi improbable, a-t-il ajouté. Le représentant a rappelé que très peu des destructions massives avaient été réparées et que la situation humanitaire demeurait grave. Il s'est dit préoccupé que les restrictions imposées par Israël risquaient d'empêcher le travail essentiel de l'UNRWA, y compris son programme de nutrition au profit de 200 000 écoliers. « Nous avons conscience des préoccupations d'Israël en matière de sécurité mais Israël doit cependant respecter ses obligations en vertu du droit international humanitaire et ouvrir les points de passage vers Gaza », a déclaré M. Wetland. Il s'est félicité de la récente décision du Gouvernement israélien d'autoriser toute l'aide alimentaire à entrer à Gaza et a dit attendre la pleine mise en œuvre de cette décision.

La Conférence de Charm el-Cheikh a montré l'unité de la communauté internationale dans son soutien au peuple palestinien, a estimé M. Wetland, qui a rappelé que son pays

contribuait à hauteur de l'équivalent de 120 millions de dollars cette année. Sans une aide continue au budget de l'Autorité palestinienne, 77 000 fonctionnaires fournissant des services sociaux de base ne recevront pas leur salaire, a affirmé le représentant. La communauté internationale doit mettre de côté ses divergences de vues, a-t-il ajouté, en précisant que l'assistance au peuple palestinien doit se faire par le biais des mécanismes existants et au profit de l'Autorité palestinienne. Le Conseil de sécurité a donné au Comité de liaison ad hoc un rôle central pour apaiser la situation à Gaza, a ajouté M. Wetland, qui a indiqué que la Norvège convoquera rapidement une réunion de ce Comité. M. Wetland a qualifié la division des Palestiniens de tragédie, faisant remarquer que la population de Gaza avait payé cher cette division. Il a apporté son soutien aux efforts de l'Égypte pour faciliter la réconciliation palestinienne et préparer le terrain à un gouvernement intérimaire. Il a estimé que le peuple palestinien méritait un gouvernement démocratique. M. Wetland a dénoncé la poursuite des implantations de colonies de peuplement par Israël. Ces colonies de peuplement étranglent l'économie palestinienne et sapent les perspectives d'un État palestinien viable, a-t-il regretté. Chaque jour qui passe sans que soit améliorée la vie de la population civile de Gaza ajoute à l'échec des parties et à notre échec collectif en vue d'un règlement politique du conflit et de l'établissement de la paix dans la région, a conclu M. Wetland.

M. MOHAMMAD KHAZAEI (République islamique d'Iran) a déclaré qu'au cours de la période à l'examen, « comme des six dernières décennies », le régime israélien avait persisté dans ses politiques agressives et expansionnistes contre le peuple palestinien. La communauté internationale n'a pas oublié, et n'oubliera jamais, les atrocités israéliennes commises dans la bande de Gaza. Chaque jour, de nouveaux aspects des crimes de guerre perpétrés par les forces israéliennes contre les populations gazaouies sont révélés, témoignant de la dimension raciste de la politique israélienne. Des enfants palestiniens ont été utilisés par Israël comme boucliers humains, a accusé le représentant. Des soldats israéliens ont également avoué les crimes dont ils se seraient rendus coupables dans le cadre des opérations lancées dans la bande de Gaza. Il existe désormais des preuves suffisantes pour permettre aux mécanismes de justice internationale d'enquêter sur les actes d'Israël, a estimé le représentant. M. Khazaei s'est félicité à cet égard de la décision du Secrétaire général de constituer une équipe pour enquêter sur les crimes perpétrés par le régime israélien à Gaza. Ce régime devrait en outre être contraint à mettre fin au blocus qu'il impose injustement au peuple palestinien, le privant d'une assistance humanitaire d'urgence comme des matériaux de construction indispensables à la reconstruction de Gaza, a ajouté le représentant.

Mme MARIA RUBIALES DE CHAMORRO (Nicaragua) a évoqué, en parlant des destructions de la bande de Gaza, l'enfer, Dante, Hiroshima et le bombardement de Dresde en 1945, avant de reprocher au Conseil de sécurité de n'avoir pas agi conformément à son mandat. Pourquoi le Conseil de sécurité s'est-il montré incapable d'imposer un cessez-le-feu après 22 jours de conflit, alors qu'il savait qu'il ne s'agissait pas d'une guerre, mais plutôt d'un véritable massacre commis contre le peuple palestinien? a-t-elle demandé. Où trouve-t-on dans le monde contemporain un autre exemple de pays envahisseur qui installe plus d'un demi-million de colons sur le territoire occupé sans craindre aucune sanction de la part des Nations Unies? a-t-elle poursuivi.

La représentante a souligné que le Conseil de sécurité doit exiger l'ouverture de tous les points de passage, en s'assurant du libre passage des personnes et, surtout, de l'accès de l'aide humanitaire sans entrave dans la bande de Gaza. Elle a estimé que le fait qu'il y ait eu six fois plus de civils que de combattants tués montre bien que l'armée israélienne n'a pas fait de différence entre objectifs militaires et civils. Elle a rappelé que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé avait demandé une enquête approfondie. Elle a souhaité que le Secrétaire général soumette au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale le rapport de l'équipe d'enquête qu'il a dépêché à Gaza. Elle a également insisté sur l'importance de l'envoi de la mission d'établissement des faits, demandée par le Conseil des droits de l'homme. Elle a également appelé au retrait d'Israël de

tous les territoires occupés, soulignant la nécessité pour le peuple palestinien d'exercer librement son droit à l'autodétermination et de créer un État souverain sur la base des frontières du 4 juin 1967. La représentante s'est dite solidaire du peuple libanais et a demandé à Israël de se retirer du territoire libanais encore occupé, y compris des fermes de Chebaa. Elle a de même condamné l'occupation israélienne du Golan syrien.

M. BASHEER ZOUBI (Jordanie) a déclaré que l'Initiative de paix arabe était une tentative fondamentale pour s'attaquer à tous les aspects de la question israélo-arabe, avant de saluer les premières mesures prises par la nouvelle administration américaine sur ce dossier. La Jordanie a ensuite condamné toute mesure unilatérale susceptible de créer des tensions supplémentaires, en particulier l'expansion des colonies de peuplement par Israël. La puissance occupante devrait cesser aussi ses excavations près de la Mosquée Al-Aqsa et ne pas toucher à d'autres sites sacrés, a prévenu le représentant. Elle doit protéger les sanctuaires musulmans et les sites religieux et historiques de Jérusalem, a-t-il insisté. En outre, les travailleurs humanitaires doivent pouvoir entrer sans difficultés dans la bande de Gaza. Le représentant a émis l'espoir que le Conseil de sécurité examinera les conclusions du groupe d'enquête sur les incidents qui se sont produits dans les locaux des Nations Unies au mois de janvier dernier.

M. ROBERT HILL (Australie) a rappelé l'engagement de son pays en faveur de la vision de deux États –Israël et la Palestine– vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Il s'est dit profondément attristé par les tragiques événements de décembre et janvier derniers et par leur coût humanitaire. Il a condamné les tirs de mortiers et de roquettes par le Hamas, qui constituent un risque pour la paix dans la région. Il a appelé Israël à faire de son mieux pour assurer le libre passage de l'assistance humanitaire à Gaza. M. Hill a salué les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix dans la région, comme l'Initiative arabe de paix. Il a apporté son plein appui aux efforts de l'Égypte pour obtenir un cessez-le-feu durable en conformité avec la résolution 1860. Il s'est félicité de la réconciliation palestinienne, ajoutant qu'elle devrait se faire dans le respect des principes du Quatuor.

L'Australie reconnaît l'importance essentielle de la reconstruction et le rôle central de l'Autorité palestinienne à cet égard, a déclaré M. Hill. C'est pourquoi, elle a annoncé à Charm el-Cheikh une contribution de 20 millions de dollars, qui s'ajoute aux 10 millions déjà promis en janvier dans le cas des efforts humanitaires d'urgence, et aux 45 millions fournis en 2008, a-t-il ajouté, se disant prête à fournir toute autre assistance pratique dans la mesure de ses possibilités.

M. PARK IN-KOOK (République de Corée) a regretté que la situation dans la bande de Gaza reste fragile, deux mois après la proclamation des cessez-le-feu unilatéraux. Il s'est ensuite félicité que 72 pays et 12 organisations internationales aient participé à la Conférence de Charm el-Cheikh, en Égypte. Malgré d'importantes promesses de contributions, la reconstruction ne pourra se poursuivre si les parties concernées ne font pas preuve de retenue et d'une ferme volonté politique, a-t-il prévenu. C'est pourquoi, il a encouragé à faire des progrès substantiels dans le cadre du processus de paix. M. Park a rappelé, avant de conclure, que son pays avait déjà promis 15 millions de dollars en faveur des Palestiniens pour les années 2009 et 2010, en plus de deux millions de dollars versés au titre de l'assistance.

M. OUMAR DAOU (Mali) a estimé que la solution à la question palestinienne ne saurait être différée davantage. Depuis longtemps, les contours d'un règlement pacifique du conflit ont été définis, a-t-il ajouté. Il est donc temps d'y œuvrer et de veiller à la mise en œuvre effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la résolution 1860. C'est pourquoi, il a appelé à la reprise rapide du processus de paix et encouragé les efforts de réconciliation intra-palestinienne dans le cadre des bons offices de l'Égypte.

Le représentant a salué la décision du Secrétaire général d'envoyer à Gaza une équipe d'enquête des Nations Unies et a rendu hommage à l'UNRWA et aux autres institutions des Nations Unies. Il a réaffirmé le soutien indéfectible du peuple malien au peuple palestinien dont il a rappelé le droit à un État souverain et indépendant avec Jérusalem-Al Qods comme capitale.

M. HUSSAIN HAROON (Pakistan) s'est dit convaincu que la paix était en train de devenir un mot du vocabulaire diplomatique pour dire « Ne faites rien ». Rappelant qu'il était un grand admirateur de la culture et des traditions juives, le représentant a affirmé que ceux qui ont subi l'Armageddon étaient en train d'en infliger un autre. C'est d'autant plus regrettable que cela vient d'un peuple qui en sait pourtant beaucoup à ce sujet. « Comment est-il possible d'infliger de telles souffrances après en avoir autant enduré? », s'est-il demandé. Le conflit israélo-arabe demeure une grave préoccupation pour la communauté internationale, a poursuivi le représentant. « Nous avons entendu parler à plusieurs reprises de violations du droit international par Israël, mais le siège inhumain de la bande de Gaza a transformé ce territoire en prison à ciel ouvert. Les attaques contre les locaux des Nations Unies démontrent en outre un mépris total à l'égard de la population civile, qui s'y était réfugiée. Le représentant a salué la décision du Secrétaire général de dépêcher une équipe d'enquête pour faire la lumière sur les actes perpétrés par les forces israéliennes contre les locaux des Nations Unies. Mais, au-delà, a dit le représentant, c'est tout le processus de paix qu'il va falloir revitaliser.

M. JULIO ESCALONA (Venezuela) a rappelé que sa délégation, lors de sa précédente intervention devant le Conseil de sécurité sur la crise au Moyen-Orient, avait averti de l'urgence à empêcher le Gouvernement israélien de commettre un crime contre l'humanité. « Les 22 jours d'agression israélienne ont confirmé nos craintes », a-t-il ajouté. Le représentant vénézuélien a dénoncé la violation des droits de l'homme et des droits du peuple palestinien à Gaza, ainsi que l'application inefficace de la résolution 1860, qui ont abouti à la tragédie actuelle. Cette résolution du Conseil de sécurité a mis tristement en évidence l'inaction des grandes puissances, a ajouté le représentant, qui a également rappelé que le blocus imposé par Israël à Gaza reste en place, empêche l'assistance humanitaire de parvenir aux populations et transforme Gaza « en prison et en camp de concentration ».

M. Escalona a rappelé que son gouvernement a expulsé l'Ambassadeur d'Israël au Venezuela du fait de l'action militaire injustifiée et démesurée de ce pays contre le peuple palestinien. Il a également rappelé que le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé avait demandé « une action urgente pour protéger la population civile soumise à une punition collective équivalente à un crime contre l'humanité ». Les dénonciations des experts des Nations Unies sont concluantes, a ajouté le représentant, qui a énuméré une série de crimes dont il a accusé l'armée israélienne de s'être rendue coupable.

Le Gouvernement israélien ne peut pas indéfiniment agir en violation du droit international, a souligné M. Escalona. La complaisance et la complicité au quotidien non seulement nuisent aux Palestiniens mais créent un précédent d'impunité internationale qui crée les conditions d'une déréglementation internationale qui pourrait toucher tous nos pays, a-t-il averti. C'est pourquoi, le Conseil de sécurité devrait imposer des sanctions, sans quoi il prendrait de sa crédibilité, a-t-il affirmé. Le Gouvernement du Venezuela ne saurait être taxé d'« antisémitisme », s'est défendu le représentant, qui a rappelé que la communauté juive jouit au Venezuela de tous les droits au sein d'une société multiculturelle. Il ne peut y avoir de paix au Moyen-Orient aussi longtemps que l'occupation israélienne persiste, qu'on bafoue le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, et que la colonisation israélienne perdure, a fait remarquer le représentant.

Reprenant la parole, le représentant d'Israël s'est dit choqué par les déclarations de la Syrie et du Liban, qui se permettent de faire la leçon à Israël, alors que ces deux États se rendent coupables de soutien à des organisations terroristes en fournissant des armes.

Le représentant de la République arabe syrienne fait remarquer que cette déclaration était une tentative désespérée d'Israël de détourner l'attention de la communauté internationale sur ses crimes de guerre. Des observateurs ont déjà attesté qu'il n'y avait aucune contrebande d'armes à la frontière syrienne, a-t-il assuré. La vérité, c'est qu'Israël dispose d'un palmarès exceptionnel des crimes et atrocités qu'il a commis et qu'un musée pourrait être ouvert pour les passer en revue.

À son tour, le représentant de la République islamique d'Iran a rejeté les allégations du représentant israélien qu'il juge sans fondement. Il a estimé qu'elles visaient à détourner l'attention de la communauté internationale sur les crimes et atrocités commis par Israël dont ont parlé tous les intervenants, et pas seulement les délégations de l'Iran ou de la Syrie. « Nous condamnons l'ensemble de ces crimes et atrocités commis par le régime israélien, qui a montré un exemple flagrant de terrorisme d'État », a-t-il affirmé.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel